

États financiers

**HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE
CORNWALL**

Exercice clos le 31 mars 2020

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Exercice clos le 31 mars 2020

Page

- Rapport des auditeurs indépendants
- États financiers
 - État de la situation financière 1
 - État des résultats 2
 - État de l'évolution (insuffisance) des actifs nets..... 3
 - État des flux de trésorerie..... 4
 - État des gains et pertes de réévaluation 5
 - Notes afférentes aux états financiers 6



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
863, rue Princess
Bureau 400
Kingston ON K7L 5N4
Canada
Téléphone 613-549-1550
Télécopieur 613-549-6349

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil d'administration de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Hôpital communautaire de Cornwall (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2020;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution (insuffisance) des actifs nets pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG s.n.l./s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Kingston (Canada)

Le 4 juin 2020

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de la situation financière

Au 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019


	2020	2019
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	10 745 693 \$	9 420 133 \$
Débiteurs (note 3)	4 142 628	4 593 607
Stocks	1 382 019	1 167 511
Charges payées d'avance	1 381 502	1 372 972
	<u>17 651 842</u>	<u>16 554 223</u>
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	209 010	209 010
Immobilisations (note 5)	121 183 789	128 077 025
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	—	42 834
	<u>139 044 641 \$</u>	<u>144 883 092 \$</u>

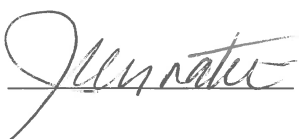
Passif, apports reportés et actifs nets (insuffisance)

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	16 124 693 \$	15 773 327 \$
Produits reportés	1 970 142	1 998 188
Avantages sociaux futurs (note 7)	533 052	553 324
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	1 510 000	1 480 000
	<u>20 137 887</u>	<u>19 804 839</u>
Avantages sociaux futurs (note 7)	5 914 515	5 839 545
Dette à long terme (note 8)	7 878 000	9 388 000
Swaps de taux d'intérêt (note 8)	353 560	—
Apports reportés (note 9)	105 308 365	110 990 984
Autres charges à payer à long terme	64 026	64 026
	<u>139 656 353</u>	<u>146 087 394</u>
Actifs nets (insuffisance)		
Investis en immobilisations (note 10)	6 487 424	6 218 041
Affectés au fonds de dotation (note 11)	209 010	209 010
Non affectés	(6 954 586)	(7 674 187)
	<u>(258 152)</u>	<u>(1 247 136)</u>
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	(353 560)	42 834
	<u>(611 712)</u>	<u>(1 204 302)</u>
Engagements et éventualités (note 12)		
Évènement subséquent (note 18)		
	<u>139 044 641 \$</u>	<u>144 883 092 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :


directeur


directeur

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Produits		
Soins aux patients		
Ministère de la Santé	97 602 951 \$	92 437 944 \$
Autres	17 423 998	16 531 639
Recouvrement		
Suppléments aux chambres	704 000	752 785
Autres	6 135 419	6 512 043
Revenu de placement	173 847	138 681
Amortissement des apports reportés afférents à l'équipement	1 431 870	1 498 916
Autres programmes		
Ministère de la Santé	9 011 116	8 212 647
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 950 968	3 077 871
	<u>135 434 169</u>	<u>129 162 526</u>
Charges		
Traitements et salaires	56 672 872	54 750 094
Avantages sociaux	17 154 327	17 343 187
Rémunération du personnel médical	11 283 477	10 280 316
Fournitures médicales et chirurgicales	6 472 414	6 712 719
Médicaments et gaz médicaux	5 702 040	4 715 893
Autres fournitures et charges	19 941 133	18 608 258
Bâtiments et terrains	889 914	878 329
Amortissement des immobilisations - équipement	3 886 347	3 594 034
Intérêts sur la dette à long terme	122 807	149 825
Autres programmes		
Ministère de la Santé	9 011 116	8 212 647
Ministère des Services sociaux et communautaires	2 950 968	3 077 871
	<u>134 087 415</u>	<u>128 323 173</u>
Excédent des produits sur les charges avant les éléments suivants		
	1 346 754	839 353
Intérêts sur la dette à long terme	(115 657)	(118 427)
Amortissement des apports reportés afférents au bâtiment	5 235 222	5 331 152
Amortissement des immobilisations - bâtiment	(5 477 335)	(5 462 607)
	<u>(357 770)</u>	<u>(249 882)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>988 984 \$</u>	<u>589 471 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État de l'évolution des actifs nets (insuffisance)

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	Investis en immobilisations	Fonds de dotation	Non affectés	2020 Total	2019 Total
Solde (insuffisance) au début de l'exercice	6 218 041 \$	209 010 \$	(7 674 187)\$	(1 247 136)\$	(1 836 607)\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges (note 10)	(2 696 590)	–	3 685 574	988 984	589 471
Variation nette des investissements en immobilisations (note 10)	2 965 973	–	(2 965 973)	–	–
Solde (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 487 424 \$	209 010 \$	(6 954 586)\$	(258 152)\$	(1 247 136)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	988 984 \$	589 471 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	9 363 682	9 056 641
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(6 667 092)	(6 830 068)
Augmentation des avantages sociaux futurs	54 698	154 243
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 14)	551 261	5 418 952
	4 291 533	8 389 239
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 507 154)	(3 344 679)
Perte sur cession d'immobilisations	36 708	–
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	984 473	1 155 229
	(1 485 973)	(2 189 450)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(1 480 000)	(1 452 000)
Augmentation nette de la trésorerie	1 325 560	4 747 789
Trésorerie au début de l'exercice	9 629 143	4 881 354
Trésorerie à la fin de l'exercice	10 954 703 \$	9 629 143 \$
Composition de la trésorerie :		
Trésorerie	10 745 693 \$	9 420 133 \$
Trésorerie soumise à restrictions	209 010	209 010
	10 954 703 \$	9 629 143 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

État des gains et pertes de réévaluation

Exercice clos le 31 mars 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
Gains de réévaluation cumulées au début de l'exercice	42 834 \$	247 677 \$
Pertes non réalisés sur : Swaps de taux d'intérêt	(396 394)	(204 843)
Gains (pertes) de réévaluation cumulées à la fin de l'exercice	(353 560)\$	42 834 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2020

L'Hôpital communautaire de Cornwall/Cornwall Community Hospital (« l'Hôpital ») fut constitué en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario. L'activité principale de l'Hôpital consiste à fournir des services de soins de santé à la population de Cornwall et de la région. Organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Hôpital est exonéré de l'impôt sur le revenu à condition de respecter certains critères définis dans la Loi.

1. Principales conventions comptables

a) Constatation des produits

L'Hôpital applique la méthode du report pour comptabiliser les apports, lesquels incluent les dons et les subventions gouvernementales.

En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé* et de ses règlements d'application, l'Hôpital est principalement financé par la province de l'Ontario selon les accords budgétaires établis par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées comme produits dans la période à laquelle elles se rattachent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de la période sont inscrites aux débiteurs. Lorsqu'une partie de la subvention s'applique à une période ultérieure, elle est reportée et constatée dans cette période.

Les apports non grevés d'affectations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception soit raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations externes, sauf les apports au fonds de dotation, sont constatés comme produits lorsque les charges correspondantes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question.

Les produits provenant du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, des suppléments aux chambres, et autres revenus sont constatés lorsque le service est rendu ou que la marchandise est vendue.

Les apports au fonds de dotation sont constatés comme augmentations directes de l'actif net de ce fonds.

b) Apports reçus sous forme de services

De nombreux bénévoles passent beaucoup de temps à aider l'Hôpital dans la réalisation de ses activités et services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ils ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Stocks

Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût moyen ou du coût de remplacement.

d) Immobilisations

Les immobilisations acquises, autres que l'équipement mineur, sont comptabilisées au coût. Les immobilisations acquises par contrat de location-acquisition sont d'abord comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location minimums futurs, puis amorties sur leur durée de vie estimative. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus aux activités de l'Hôpital, sa valeur comptable nette est amortie à sa valeur résiduelle. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Le calcul de l'amortissement des coûts et des apports reportés correspondants s'effectue selon la méthode linéaire au moyen des taux annuels suivants, conformément aux lignes directrices du ministère de la Santé :

Améliorations des terrains	5 % à 12,5 %
Bâtiments	2 % t à 5 %
Équipement de service des bâtiments	4 % t à 10 %
Matériel et mobilier	5 % à 33,33 %
Logiciels et équipement du système d'information	20 % à 33,33 %

Les remplacements d'équipement mineur sont passés en charge dans l'exercice où le remplacement a lieu. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties avant l'achèvement du projet et le début de l'exploitation des installations.

Le coût des rénovations des bâtiments de l'Hôpital qui augmentent de façon importante leur durée de vie utile et leur capacité est comptabilisé dans le coût des immobilisations connexes. Le coût des rénovations visant à adapter les bâtiments aux nouvelles conditions de fonctionnement ou à maintenir l'efficacité normale du fonctionnement est comptabilisé au fur et à mesure que la dépense est engagée.

L'équipement loué en fonction de modalités qui transfèrent la quasi-totalité des avantages et des risques de la propriété à l'Hôpital est comptabilisé sous forme de « contrat de location-acquisition » et donc comptabilisé comme si un bien avait été acheté et qu'un passif était pris en charge. Tout autre équipement en location est comptabilisé sous forme de contrat de location-exploitation.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2019

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Avantages sociaux futurs

L'Hôpital participe à un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. La comptabilisation du régime se fait comme pour un régime à cotisations déterminées, car les cotisations au régime sont déterminées par l'administrateur du régime et sont passées en charge lorsqu'elles sont dues. La plus récente évaluation réglementaire du financement de ce régime interentreprises, menée en date du 31 décembre 2019, a révélé un actif actuariel de 94 102 \$ millions de dollars et un passif au titre des prestations constituées de 73 547 \$ millions de dollars, donnant lieu à un excédent de 20 555 \$ millions de dollars. Cette évaluation a également permis de confirmer que le régime était pleinement provisionné sur une base de solvabilité en date du 31 décembre 2019, selon les hypothèses et les méthodes adoptées dans le cadre de l'exercice.

L'Hôpital comptabilise ses obligations au titre des régimes de retraite à prestations déterminées au fur et à mesure que les salariés rendent les services nécessaires pour gagner les prestations de retraite et les avantages complémentaires de retraite. Le calcul actuariel des obligations au titre des prestations de retraite constituées et des avantages complémentaires de retraite est effectué selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui prend en compte les hypothèses les plus probables de la direction au sujet de l'évolution future des niveaux de salaire et d'autres éléments de croissance des coûts, ainsi que l'âge des salariés à leur départ à la retraite et d'autres facteurs actuariels). La plus récente évaluation actuarielle des régimes de retraite remonte au 31 mars 2018, et la prochaine évaluation obligatoire aura lieu le 31 mars 2021.

Dans le cas de l'obligation au titre des prestations constituées, les gains ou pertes actuariels découlent des écarts entre les résultats réels et prévus des régimes ainsi que des modifications des hypothèses actuarielles utilisées aux fins de la détermination de l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels nets cumulés sont amortis sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. Dans le cas des salariés actifs couverts par le régime de retraite, la durée résiduelle moyenne d'activité est de 8,15 ans (8,6 ans en 2019).

Le coût des services passés qui découle des modifications des régimes est constaté immédiatement dans l'exercice où la modification a été apportée.

f) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les dérivés et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les instruments à leur juste valeur, puisque leur gestion et leur évaluation se font selon la méthode de la juste valeur.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

1. Principales conventions comptables (suite)

f) Instruments financiers (suite)

Les variations non réalisées de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et des pertes de réévaluation jusqu'à leur réalisation, après quoi elles passent en résultat.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs financiers font tous les ans l'objet d'un test de dépréciation. Lorsqu'une moins-value est jugée durable, le montant de la perte est passé en résultat et, le cas échéant, le gain non réalisé est ajusté dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

Au moment de la vente de l'actif, les gains et pertes non réalisés qui étaient comptabilisés auparavant dans l'état des gains et des pertes de réévaluation font l'objet d'une reprise et sont passés en résultat.

La dette à long terme est comptabilisée au coût amorti. Les swaps de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur.

Les Normes comptables pour le secteur public exigent des organismes qu'ils classent les mesures de la juste valeur selon une hiérarchie comportant trois niveaux d'information pouvant servir à déterminer la juste valeur :

Niveau 1 – cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données d'entrée observables directement ou indirectement, autres que celles du niveau 1, telles que les cours, sur des marchés inactifs, pour des actifs ou des passifs ou encore des données du marché qui sont observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – données d'entrée non observables qui ne sont pas fondées sur les activités des marchés et qui sont pertinentes pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs.

g) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif présentés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les montants réels pourraient être différents de ces estimations.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

2. Emprunt à court terme

L'Hôpital dispose d'une facilité de crédit non renouvelable de 6 000 000 \$ auprès de ses créanciers, dont un montant de néant \$ avait été utilisé au 31 mars 2020 (néant \$ en 2019). Cette marge de crédit n'est pas garantie et porte intérêt au taux préférentiel.

L'Hôpital possède aussi une marge de crédit renouvelable de 2 000 000 \$ dont la principale fonction consiste à financer l'acquisition par location de matériel important; cette marge n'avait pas été utilisée à la fin de l'exercice (néant \$ en 2019).

3. Débiteurs

Les débiteurs sont constitués des éléments suivants :

	2020	2019
Ministère de la Santé	– \$	323 895 \$
Régime d'assurance-santé de l'Ontario (RASO)	1 477 090	1 530 093
Autres	2 964 381	2 932 955
	4 441 471	4 786 943
Moins la provision pour créances douteuses	298 843	193 336
	4 142 628 \$	4 593 607 \$

4. Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions est constituée des éléments suivants :

	2020	2019
Trésorerie liée au fonds de dotation	209 010 \$	209 010 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

5. Immobilisations

Les immobilisations sont constituées des éléments suivants :

			2020	2019
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	482 402 \$	– \$	482 402 \$	482 402 \$
Améliorations des terrains	606 535	605 667	868	14 764
Bâtiments	103 804 835	28 740 659	75064176	77 678 617
Équipement de service des bâtiments	43 175 258	15 479 229	27 696 029	29 563 132
Matériel et mobilier	47 572 245	39 787 649	7 784 596	9 296 061
Logiciels et équipement du système d'information	17 419 626	7 263 908	10 155 718	11 042 049
	213 060 901 \$	91 877 112 \$	121 183 789 \$	128 077 025 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2018 se chiffraient respectivement à 210 926 477 \$ et à 82 849 452 \$.

6. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer sont constitués des éléments suivants :

	2020	2019
Traitements et salaires	4 062 858 \$	6 103 821 \$
Vacances et heures accumulées	1 276 366	1 205 089
Passif au titre de l'équité salariale	525 224	28 250
Crédoiteurs et charges à payer	10 260 245	8 436 167
	16 124 693 \$	15 773 327 \$

7. Avantages sociaux futurs

L'Hôpital offre à certains employés une assurance-vie ainsi qu'une assurance pour soins de santé et soins dentaires complémentaires. Une étude actuarielle indépendante des prestations de retraite et avantages postérieurs à l'emploi a été entreprise. La dernière évaluation des avantages sociaux futurs a été effectuée le 31 mars 2018. La prochaine évaluation du régime sera en vigueur à compter du 31 mars 2021.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

7. Avantages sociaux futurs (suite)

Les hypothèses actuarielles importantes adoptées pour estimer l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées sont les suivantes :

	2020	2019
Taux d'actualisation	3,29 %	3.18 %
Taux de croissance des salaires	2,50 %	2.50 %
Inflation	2,00 %	2.00 %
Augmentation des prestations dentaires	2,50 %	2.50 %
Augmentation des prestations santé	4,00 %	4.00 %

La continuité de l'obligation de l'Hôpital au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées, au début de l'exercice	6 733 407 \$	6 665 854 \$
Coût des services rendus au cours de la période	274 530	272 999
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	211 650	221 741
Prestations versées	(478 353)	(373 325)
Gain actuariel	(379 056)	(53 862)
Obligation au titre des prestations constituées, à la fin de l'exercice	6 362 178 \$	6 733 407 \$

Le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées se présente comme suit :

	2020	2019
Obligation au titre des prestations constituées	6 362 178 \$	6 733 407 \$
Gains (pertes) actuariel(le)s non amorties	22 834	(403 093)
Passif au titre des prestations constituées	6 385 012	6 330 314
Moins la tranche à court terme de l'obligation au titre des prestations constituées	533 052	553 324
Tranche à long terme du passif au titre des avantages sociaux futurs	5 851 960	5 776 990
Ajouter : Employés avec droits acquis de l'ALREO	62 555	62 555
	5 914 515 \$	5 839 545 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

8. Dette à long terme

	2020	2019
Emprunt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 2,12 %, payable en versements mensuels de 107 000 \$, (principal et intérêt), exigible le 27 novembre 2023	5 134 000 \$	6 473 000 \$
Emprunt à terme à taux fixe portant intérêt au taux de 2,66 %, payable en versements mensuels de 11 000 \$, (principal et intérêt), exigible le 18 décembre 2041	4 254 000	4 395 000
	9 388 000	10 868 000
Moins la tranche à court terme	1 510 000	1 480 000
	7 878 000 \$	9 388 000 \$

L'Hôpital a conclu un swap de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Le swap vient à échéance en même temps que les emprunts.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt au 31 mars 2020, établie à 353,560 \$ est dans une position nette défavorable et est comptabilisée dans l'état de la situation financière (42 834 \$ en 2019 – position nette favorable). Pour l'exercice en cours, la variation de la juste valeur du swap de taux d'intérêt pour l'exercice en cours a donné lieu à la comptabilisation d'une perte non réalisée de 396 394 \$ (204 843 \$ en 2019) dans l'état des gains et des pertes de réévaluation.

La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été déterminée selon le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt se fonde sur les cotations des courtiers. Le caractère raisonnable de ces cotations est vérifié par l'actualisation des flux de trésorerie futurs, selon les conditions et l'échéance de chaque contrat, et par l'utilisation des taux d'intérêt du marché à la date d'évaluation pour un instrument similaire.

Les remboursements de capital à effectuer au cours des quatre prochaines années relativement à la dette long terme s'établissent comme suit :

2021	1 510 000 \$
2022	1 540 000
2023	1 572 000
2024	1 119 000
2025	162 000
Années suivantes	3 485 000
	9 388 000 \$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

9. Apports reportés

Les apports de capital reportés afférents aux immobilisations comprennent la fraction inutilisée et non amortie des dons et des subventions reçus en vue de l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital est comptabilisé en produit dans l'état des résultats.

	2020	2019
Solde au début de l'exercice	110 990 984 \$	116 665 823 \$
Dons et subventions supplémentaires reçus	984 473	1 155 229
Moins montants amortis par imputation aux produits de l'exercice	(6 667 092)	(6 830 068)
Solde à la fin de l'exercice	105 308 365 \$	110 990 984 \$

Le solde des apports de capital reportés comprend ce qui suit :

	2020	2019
Apports de capital non amortis utilisés pour l'acquisition d'actifs	105 308 365 \$	110 990 984 \$

10. Investissements en immobilisations

a) Les investissements en immobilisations sont comptabilisés de la façon suivante :

	2020	2019
Immobilisations	121 183 789 \$	128 077 025 \$
Sommes financées par :		
Apports reportés afférents aux immobilisations	(105 308 365)	(110 990 984)
Dette à long terme	(9 388 000)	(10 868 000)
	6 487 424 \$	6 218 041 \$

b) La variation des investissements nets en immobilisations est comptabilisée de la façon suivante :

	2020	2019
Insuffisance des produits sur les charges :		
Amortissement des apports reportés	6 667 092 \$	6 830 068 \$
Amortissement des immobilisations	(9 363 682)	(9 056 641)
	(2 696 590)\$	(2 226 573)\$

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

10. Investissements en immobilisations (suite)

b) (suite)

	2020	2019
Variation nette des investissements en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	2 507 154 \$	3 344 679 \$
Sommes financées par apports reportés	(984 473)	(1 155 229)
Remboursement de la dette à long terme	1 480 000	1 452 000
Cession d'immobilisations	(36 708)	–
	2 965 973 \$	3 641 450 \$

11. Actif net soumis à restrictions

L'actif net du fonds de dotation fait l'objet de restrictions d'origine externe selon lesquelles l'Hôpital doit conserver l'intégralité du capital. L'Hôpital a utilisé un revenu de placement sur l'actif de 4 590 \$ (2019 – 4 260 \$) pour couvrir des dépenses qu'il avait engagées.

12. Engagements et éventualités

- a) La nature des activités de l'Hôpital fait en sorte qu'il y a généralement des réclamations judiciaires en cours ou possibles à tout moment. En ce qui a trait aux réclamations en date du 31 mars 2020, la direction estime que l'Hôpital a une défense valable et une couverture d'assurance adéquate. Advenant qu'une réclamation soit accueillie, la direction ne croit pas que celle-ci aurait une incidence importante sur la situation financière de l'Hôpital.
- b) Le 1^{er} juillet 1987, un groupe d'organismes de santé (les « souscripteurs ») a créé le Healthcare Insurance Reciprocal of Canada (le « HIROC »). Le HIROC est enregistré à titre d'assurance mutualité en vertu de la *Loi sur les assurances* de l'Ontario, laquelle autorise des personnes à échanger entre elles des contrats réciproques d'indemnisation ou d'assurance. Le HIROC facilite la fourniture d'une couverture d'assurance-responsabilité aux organismes de santé de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de Terre-Neuve-et-Labrador. Les souscripteurs versent une prime annuelle qui est fixée par calcul actuariel. Ces primes font l'objet d'une évaluation dans le cas de pertes supérieures à la prime que le groupe de souscripteurs pourrait connaître, le cas échéant, pour les années où ils sont souscripteurs. Aucune évaluation de la sorte n'avait été effectuée en date du 31 mars 2020.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

12. Engagements et éventualités (suite)

b) (suite)

Depuis sa création en 1987, le HIROC a accumulé un excédent non affecté représentant le total des primes versées par tous les souscripteurs, plus le revenu de placement, moins l'obligation au titre des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement. Chaque souscripteur dont les primes versées plus le revenu de placement excèdent son obligation envers l'attribution des réserves pour réclamations, les charges et les frais de fonctionnement, pourrait être fondé à recevoir la répartition de sa part de l'excédent non affecté au moment où une telle répartition sera annoncée par le conseil d'administration du HIROC. Aucune distribution de la sorte n'avait été annoncée par le HIROC en date du 31 mars 2020.

c) Fonds de roulement

L'Hôpital s'est vu accorder une aide ponctuelle pouvant atteindre 25 420 500 \$, qui lui sera versée par tranche annuelle de 8 473 500 \$ à compter de 2012 et qui a pris fin en 2015. Cette aide a pour but de remédier au déficit du fonds du roulement de l'Hôpital. Pour pouvoir conserver les fonds, l'Hôpital doit prévoir un équilibre budgétaire annuel et chercher à ramener le déficit à zéro d'ici au 31 mars 2023.

13. Charges de retraite

Presque tous les employés de l'Hôpital participent au Régime de retraite des hôpitaux de l'Ontario (le « régime »). Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées auquel peuvent participer tous les employés admissibles des employeurs membres de l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Le montant des cotisations versées au régime au cours de l'exercice par l'Hôpital au nom des employés s'élevait à 5 306 875 \$ (5 094 601 \$ en 2019) et il figure à l'état des résultats.

La charge de retraite repose sur les estimations les plus probables de la direction du régime, faites en collaboration avec ses actuaires, du montant nécessaire pour donner un niveau d'assurance élevé que les avantages sociaux futurs pourront être entièrement financés par le fonds de retraite, comme le prévoit le régime. L'objectif est de s'assurer que les cotisations que l'employeur verse au régime continuent de correspondre à un pourcentage stable des cotisations versées par les employés.

L'écart entre les prévisions actuarielles des réserves et les résultats techniques peut être important. Tout écart doit habituellement être capitalisé par les participants du régime. Le rapport annuel de 2019 indique que le régime est pleinement capitalisé à 119 %.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

14. Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2020	2019
Diminution (augmentation) de l'actif à court terme		
Débiteurs	450 979 \$	1 330 463 \$
Stocks	(214 508)	(8 054)
Charges payées d'avance	(8 530)	(89 429)
Augmentation (diminution) du passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	6 658	3 022 479
Produits reportés	316 662	1 163 493
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie	551 261 \$	5 418 952 \$

15. Entités apparentées

a) Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall

L'Hôpital a un intérêt financier dans la Fondation de l'Hôpital communautaire de Cornwall (la « Fondation »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci.

La Fondation est constituée en personne morale en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* et est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son mandat consiste à amasser des fonds pour financer les programmes de l'Hôpital, l'achat d'équipement médical et l'agrandissement et la rénovation de l'édifice, afin d'améliorer la qualité des soins de santé prodigués à la communauté.

Les actifs nets et le résultat des activités de la Fondation ne sont pas inclus dans les états de l'Hôpital.

Les opérations entre personnes morales apparentées qui ne sont pas présentées séparément dans les états financiers comprennent la somme de 163 560 \$ (396 644 \$ en 2019) que la Fondation a versée à l'Hôpital. Cette somme est comptabilisée comme apport reporté et servira à l'achat prévu d'équipement pour l'Hôpital.

b) Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall

Les actifs nets et le résultat des activités des Auxiliaires ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital.

L'Hôpital a un intérêt financier dans les Auxiliaires de l'Hôpital communautaire de Cornwall du fait qu'il maintient des ressources que les Auxiliaires utilisent pour produire des revenus.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

15. Entités apparentées (suite)

- c) Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario

L'Hôpital a un intérêt financier dans l'Association des laboratoires régionaux de l'Est de l'Ontario (« ALREO »), mais n'exerce aucun contrôle sur celle-ci. Les actifs nets et le résultat des activités de l'ALREO ne sont pas inclus dans les états financiers de l'Hôpital. Des services au montant de 5 812 928 \$ (5 503 398 \$ en 2019) ont été achetés auprès de l'ALREO et sont inclus dans les autres fournitures et charges de l'état des résultats. Les dépenses engagées par l'Hôpital en salaires et en fournitures, dont le montant s'élève à 124 349 \$ (117 921 \$ en 2019), découlant des essais en laboratoire sont entièrement recouvrables auprès de l'ALREO; une partie de ce montant à hauteur de 11 292 \$ (19 220 \$ en 2019) est incluse dans les débiteurs au 31 mars 2020.

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit

- a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Hôpital est exposé au risque de crédit relativement aux débiteurs et à la trésorerie.

L'Hôpital évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. L'exposition maximale au risque de crédit de l'Hôpital au 31 mars 2019 s'élève à la valeur comptable de ces actifs.

La valeur comptable des débiteurs est comptabilisée dans la provision pour créances douteuses. Les pertes de valeur connexes, s'il y a lieu, sont constatées dans l'état des résultats. Les recouvrements subséquents aux pertes de valeur de débiteurs sont crédités dans l'état des résultats.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2019.

- b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'hôpital ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Hôpital gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

Les créiteurs et charges à payer sont généralement remboursables dans les 60 jours suivant la date de réception de la facture.

Il n'y a eu aucune variation importante de ce risque par rapport à 2019.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

16. Risques financiers et concentration du risque de crédit (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché se définit comme étant le risque que des variations des prix du marché, notamment les taux de change et les taux d'intérêt, puissent affecter les revenus de l'Hôpital ou la valeur de ses instruments financiers. La gestion du risque de marché a pour but de contrôler l'exposition à ce risque afin qu'elle se situe à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en optimisant le rendement du capital investi.

d) Risque de taux d'intérêt

Le risque d'intérêt désigne le risque lié à la fluctuation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les actifs et passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent l'Hôpital à un risque de taux d'intérêt de flux de trésorerie. L'Hôpital est exposé à ce risque du fait de la détention d'emprunts à terme et de swaps de taux d'intérêt.

L'Hôpital atténue ce risque au moyen d'instruments dérivés (swaps de taux d'intérêt) qui permettent d'échanger le taux variable inhérent aux emprunts contre un taux fixe (cf. note 8). Par conséquent, les variations des taux d'intérêt du marché ne devraient pas avoir d'incidence sur les opérations et les flux de trésorerie futurs liés aux emprunts à terme.

Il n'y a eu aucune variation de ce risque par rapport à 2019.

17. Programme d'éducation en matière de diabète

Le produit Soins aux patients – Ministère de la Santé comprend un montant de 372 838 \$ (372 838 \$ en 2019) consacré au financement du programme d'éducation en matière de diabète. Les dépenses engagées pour ce programme ont totalisé 403 311 \$ (386 489 \$ en 2019), y compris des montants de 403 303 \$ (382 051 \$ en 2019) en salaires et de 8 \$ (4 438 \$ en 2019) en fournitures et articles divers. Le déficit de programme de 30 473 \$ (9 213 \$ en 2019) a été comblé à même le financement de base de l'Hôpital.

HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CORNWALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2020

18. Évènement subséquent

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a annoncé que l'épidémie de COVID-19 avait atteint des proportions pandémiques. Cette pandémie a fortement perturbé les milieux financiers, boursiers et sociaux.

Au moment de l'approbation des présents états financiers, l'Hôpital avait recensé les indicateurs suivants des conséquences financières et entrepris les activités suivantes en lien avec la pandémie de COVID-19 :

- réduction de la capacité, des interventions non urgentes et de certains services offerts par l'Hôpital;
- réduction des flux de revenus complémentaires;
- augmentation des coûts associés à l'évaluation, à la présélection et à l'achat de matériel et de fournitures;
- diminution des taux de marché influant sur les prêts variables à court terme non utilisés et la juste valeur marchande des swaps de taux d'intérêt.

À l'heure actuelle, ces facteurs rendent les flux de trésorerie futurs incertains et peuvent modifier de façon importante l'actif ou le passif et avoir une incidence considérable sur les activités futures. Il n'est pas possible pour l'heure d'effectuer une estimation des effets financiers.